

## Annnonce relative à l'offre publique d'obligations par



### Atenor SA

(Société anonyme de droit Belge)

(l'«Émetteur»)

15 mars 2021 – 15h00

Cette annonce porte sur l'offre au public d'obligations avec une maturité de 4 ans et de 6 ans, et un coupon annuel brut de respectivement 3,00% (ISIN BE0002776574, maturité le 19 mars 2025, "les Obligations à 4 ans") et 3,50% (ISIN BE0002775568, maturité le 19 mars 2027, "les Obligations à 6 ans") ("les Obligations") par Atenor SA (« Offre Publique d'Obligations »). Chaque série de ces Obligations est désignée ci-après par « Série ».

Cette communication doit être lue conjointement avec le Prospectus de l'Émetteur approuvé par la FSMA le 8 mars 2021 et le résumé en français du Prospectus de l'émission. Les termes et expressions non définis dans ce message ont la signification indiquée dans le Prospectus.

**Les sommes maximales d'EUR 25.000.000 pour les Obligations à 4 ans et d'EUR 75.000.000 pour les Obligations à 6 ans ont été placées par Belfius Banque SA/NV et KBC Bank NV, les Chefs de File de l'offre publique (les "Chefs de File").**

**L'Émetteur a par conséquent décidé, en accord avec les Chefs de File et conformément au point 8.7 « Clôture anticipée et réduction » de la section « Souscription et vente » du Prospectus, de clôturer la période de souscription de chacune des Séries de manière anticipée le 12 mars 2021 à 17h30.**

Les Obligations ont été placées par Belfius Banque SA/NV dans son propre réseau de clients de banque de détail et de banque privée qui sont qualifiés d'Investisseurs de Détail (tels que définis dans le Prospectus) pour un montant total d'EUR 13.898.000 pour les Obligations à 4 ans et pour un montant total d'EUR 40.840.000 pour les Obligations à 6 ans.

Le montant nominal total des souscriptions des Investisseurs de Détail du réseau de Belfius Banque est supérieur au montant total disponible des Obligations à 4 ans et des Obligations à 6 ans réservé pour son propre réseau de clients de banque de détail et de banque privée (respectivement EUR 10.000.000 et EUR 30.000.000 ("les Obligations Assignées"), comme indiqué dans le Prospectus). Les ordres introduits seront par conséquent réduits proportionnellement, en fonction du ratio suivant et en tenant compte des arrondis:

- 74,00% pour les Obligations à 4 ans (par multiple de EUR 1.000 et, dans la mesure du possible, pour un montant nominal minimum de EUR 1.000 par Investisseur de Détail, correspondant aux coupures des Obligations).
- 86,90% pour les obligations à 6 ans (par multiple de EUR 1.000 et, dans la mesure du possible, pour un montant nominal minimum de EUR 1.000 par Investisseur de Détail, correspondant aux coupures des Obligations). Ce pourcentage est calculé sur base de la position initialement réservée pour Belfius Banque SA/NV, à savoir EUR 30.000.000, complétée par la position initialement réservée pour KBC Bank NV mais non souscrite par les clients de son réseau de clients de banque de détail et de banque privée, à savoir EUR 4.772.000, conformément au paragraphe suivant de la section 8.8. du Prospectus : « *les Obligations Assignées non placées par KBC pourront être placées par Belfius, dans son propre réseau de clients de banque de détail et de banque privée qui sont qualifiés d'Investisseurs de Détail* ». Par conséquent, le pourcentage ci-dessus a été calculé sur un montant réel disponible pour le réseau de clients de banque de détail et de banque privée de Belfius Banque SA/NV de EUR 34.772.000.

Les investisseurs qui ont souscrit aux Obligations via Belfius Banque seront avisés le plus rapidement possible après la publication de cette annonce, conformément à l'arrangement qui existe entre eux et leur intermédiaire financier, du nombre final d'Obligations qui leur seront attribuées.

Les Obligations restantes, à savoir EUR 15.000.000 pour les Obligations à 4 ans et EUR 40.228.000 pour les Obligations à 6 ans, ont été placées auprès des Investisseurs de Détail de KBC Bank NV et des Investisseurs Qualifiés (tels que définis dans le Prospectus et conformément à la section 8.8. Répartition et sursouscription des Obligations du Prospectus).